



## Délibérations de la séance du conseil municipal du mercredi 28 février 2024 à 18 h 00

- 01 – Commune – approbation du CFU 2023 / Approuvé à l'unanimité
- 02 – Commune – affectation des résultats / Approuvé à l'unanimité
- 03 – Gîtes communaux – approbation du CFU 2023 / Approuvé à l'unanimité
- 04 – Gîtes communaux – affectation des résultats / Approuvé à l'unanimité
- 05 – Halle à poissons – approbation du CFU 2023 / Approuvé à l'unanimité
- 06 – Halle à poissons – affectation des résultats / Approuvé à l'unanimité
- 07 – Travaux Rue Nationale – demande de subventions / Approuvé à l'unanimité
- 08 – Travaux sur les équipements sportifs – demande de subventions / Approuvé à l'unanimité
- 09 – Proposition de définition des zones d'accélération des énergies renouvelables et arrêt des modalités de concertation / Approuvé à l'unanimité
- 10 – Convention de servitudes avec ENEDIS / Approuvé à l'unanimité
- 11 – Installation d'une borne de recharge – convention avec le SDEC / Approuvé à l'unanimité
- 12 – Désignation délégué SDEC / Approuvé à l'unanimité
- 13 – Désignation représentant de la commune au sein du comité stratégique interportuaire de Port du Calvados / Approuvé à l'unanimité
- 14 – Tableau des emplois communaux – effectifs non permanents / Approuvé à l'unanimité

\*\*\*\*\*

Port-en-Bessin-Huppain, le 11 mars 2024